



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, qui devait se tenir le 3 août 2020 à 19 h est présent monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Monsieur John Pineault, maire, ainsi que mesdames les conseillères, Shawna Doucet et Hélène Boulanger sont absents.

#### Ouverture de la séance ordinaire du 3 août 2020

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, constatant que le quorum n'est pas atteint, après une heure d'attente de 19 h à 20 h, conformément à l'article 155 du Code municipal, ajourne la séance ordinaire du 3 août au 28 août à 13 h 30.

Un avis sera transmis à tous les membres du conseil afin de les informer par écrit de l'ajournement de la séance ordinaire qui devait se tenir en ce jour et que la séance d'ajournement aura lieu le 28 août à 13 h 30.

Donné à L'Île-d'Anticosti, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'août 2020.

  
\_\_\_\_\_  
John Pineault  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Mathieu Gravel  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim